

jours	horaire ALLER	COLLÈGES - LYCÉES		horaire arrivée	SITE desservi	horaire RETOUR départ du pôle
-------	---------------	-------------------	--	-----------------	---------------	-------------------------------

ligne n° 41 OLEMPS → RODEZ

Lu	8h20	OLEMPS La Croix	• Les Peyrières • Place de la Fontaine • Olemps Mairie	8h30	RODEZ Pôle d'échanges LA MOULINE
Ma-Me-Je-Ve	7h20			7h30	

ligne n° 41 RODEZ → OLEMPS

Lu-Ma-Je-Ve	RODEZ Pôle d'échanges LA MOULINE	• Bas de la Mouline • Viaduc de la Mouline • Olemps mairie • Place de la Fontaine • Les Peyrières • Olemps La Croix • Cassagnettes • La Garrigue	LE LACHET	17h30
Me				12h30

ligne n° 42 MALAN → RODEZ

Lu	8h10	LA PRADE	• Garage IVECO • Malan • Le Monastère (vestiaire stade) • Le Puech • Gazet • Le Lachet • Lagarrigue • Cassagnettes • Viaduc de La Mouline • Bas de La Mouline	8h30	RODEZ Pôle d'échanges LA MOULINE
Ma-Me-Je-Ve	7h10			7h30	

ligne n° 43 RODEZ → LE MONASTERE → MALAN

Lu-Ma-Je-Ve	RODEZ Pôle d'échanges LA MOULINE	• L'Aveyron • Jardins de l'Abbaye • L'Eglise • Les Arcades • Les 4 Rives • Les Meuniers • La Marquise • La Grange • Puech Camp • Saint Sernin • Ségala • Le Gazet	MALAN	17h30
Me				12h30

Ligne n° 12 TOIZAC → DRUELLE → RODEZ

Lu	8h	TOIZAC	• Agnac • St Joseph • Le Bouldou	8h25	RODEZ Pôle d'échanges GARE SNCF	17h30
Ma-Je-Ve	7h05			7h25		17h30
Me	7h05			7h25		12h30

Lu-Ma-Je Pour les retours à 18h30 AU DÉPART DES PÔLES D'ÉCHANGES :
le ramassage scolaire se fait en Transport à la Demande
➔ Réservation au n° Vert 0 800 007 950 à chaque début de trimestre

RETOURS : les départs devant les établissements scolaires sont à 17h10 (12h10 le mercredi).

Pour les autres horaires de départ, merci de vous référer à la fiche horaires des NAVETTES.

Contact transporteur : n° Vert 0800 00 79 50 - Agence Agglobus - 6 bd Gambetta - 12000 Rodez

Les transports scolaires desservant les collèges et lycées sont ouverts au public (dans la limite des places disponibles).

Les horaires de passage sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être exceptionnellement modifiés pour des raisons d'exploitation ou à la suite d'incidents de la circulation.